

siastici edentur. In hac « Continuatione » hucusque 11 volumina edita habentur.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

Hansjakob BECKER, *Die Responsorien des Kartäuserbreviers* (Münchener Theologische Studien im Auftrag der Katholisch-Theologischen Fakultät München. II. Systematische Abteilung, 39. Band) Max Hueber Verlag 1971, XLIII + 340 pp.

Le 1 février 1969, Hansjakob BECKER présenta à la faculté catholique de théologie de l'université de Munich une dissertation concernant la liturgie des Chartreux, notamment le Responsorial.

Dès le début de la première partie (Die Kartäuserliturgie im allgemeinen), l'auteur justifie le titre de sa publication. Cette partie, introduction et aperçu historique des origines de l'Ordre chartreux, s'avérât indispensable. L'histoire du début de l'Ordre, c'est-à-dire, la formation et le passé de Bruno, ses premiers compagnons, la collaboration de Hugues, évêque de Grenoble, et, surtout, la personnalité et les capacités de Guigues, cinquième prieur de la Grande Chartreuse, ainsi que le premier chapitre général en 1140 (où les « Consuetudines Cartusiae », achevées par Guigues vers 1127, furent acceptées comme modèle de la vie érémitique), nous apprennent beaucoup quant à la physionomie primitive de la fondation, durant les premiers cinquante ans (1084-1140). À l'aide des études de Laporte, Degand, Lambres, Etaix, Le Couteulx, e.a. l'auteur résume les données historiques. La vocation cartusienne, qui est une vocation de solitude, ne cadrerait guère avec la tradition liturgique des moines. On se sentait tout à fait libre de garder ou de rejeter ce qui semblait, oui ou non, convenir au propos (propositum) du nouvel Ordre. Le résultat de cet éclectisme (à la page 88 on parle de « elektrizistisch », tandisqu'à la page 86 on lit « eklektizistisches ») ne fut pas de médiocre qualité, et cela grâce à la forte personnalité et la compétence de Guigues (1083-1136). La période qui suivit le premier chapitre général (1140), où les us liturgiques de la Grande Chartreuse furent promulgués comme modèle et idéal pour toutes les maisons affiliées, se caractérise par la codification et la transcription des manuscrits de la Grande Chartreuse à l'usage des nouvelles fondations. Les « Statuta antiqua » de 1259 mettent fin à la période créatrice de la liturgie cartusienne. En 1581, sera publiée la « Nova collectio Statutorum Ordinis Cartusiensis », à la suite de laquelle les livres liturgiques seront réédités (corrigés parfois ou contaminés). Dans le Zweiter Abschnitt de la première partie, l'auteur présente successivement le calendrier, le bréviaire et le chant, pour chercher ensuite les caractéristiques essentielles de la liturgie cartusienne : simplicité (Einfachheit), et authenticité (Wesentlichkeit, « ... alle nicht authentischen Texte ausschlossen und

neben der Schrift nur die besten Vertreter der patristischen und die verbürgten Zeugen der liturgischen Tradition gelten liessen » p. 87).

Dans la deuxième partie, l'auteur passe au sujet principal de son livre : le Responsorial. Remarquons qu'à partir de ce moment on est obligé de consulter souvent les listes des répons à la fin (pp. 209-310) du livre. Ces listes ne sont pas de simples annexes, mais font vraiment partie du corps de l'ouvrage. L'élaboration de la première liste (liste alphabétique de tous les répons avec leurs versets ; leur emploi liturgique ; les sources scripturaires et les références aux manuscrits) permet à l'auteur de conclure que l'antiphonaire cartusien n'est pas comme les autres, mais vraiment « ein aufgrund seiner Auswahlprinzipien und der konsequenter Art ihrer Anwendung in der ganzen Liturgiegeschichte einzig dastehendes Reformantiphonar » (p. 90). Les principes suivis par l'auteur (ou par les compilateurs) sont les suivants : I. Das « Schriftprinzip », à savoir, la priorité absolue donnée à l'Écriture Sainte. Comme à Lyon, le livre d'Agobard « De correctione Antiphonarii » a fortement influencé la discipline liturgique des Chartreux. II. Das « Einfachheitsprinzip » : les communautés érémitiques peu peuplées, le propos de réduire la quantité et la durée des offices en commun, en faveur de la solitude, voilà quelques arguments pour le « Einfachheitsprinzip ». III. Das « Traditionsprinzip » : la plupart des répons sont empruntés à la tradition plus ou moins commune (c'est-à-dire qu'on les trouve aussi dans les autres sources du « Corpus Antiphonarium Officii » édité par R. J. Hesbert) ou à la tradition d'Aquitaine. Pour 24 répons, sur un total de 511, on ne trouve pas d'indications. IV. Das « Ordnungsprinzip » : l'ordre des répons. Un contrôle superficiel de la deuxième liste en fait ressortir l'évidence. L'ordre interne ou la distribution des 12 répons dans un office n'est pas accidentelle. Presque toujours on respecte l'ordre des péripécies scripturaires, auxquelles les répons se réfèrent. L'auteur découvre que cet ordre se vérifie tantôt pour chacun des douze répons (selon la structure monachale de la vigile), tantôt seulement pour neuf d'entre eux.

Ensuite, dans son zweiter Abschnitt, il va étudier de plus près cette constatation très intéressante. Et à partir de là, ses recherches deviennent encore plus attrayantes, mais aussi plus difficiles à suivre, parce que passablement compliquées. L'ordre des répons, basé sur l'ordre scripturaire, ne prouve-t-il pas, ou du moins, ne fait-il pas soupçonner, que l'office des premiers Chartreux avait une ordonnance canoniale ? D'abord l'auteur se débarrasse du présupposé « propositum monasticum ergo et officium », c'est-à-dire, que vivre à la manière des moines ne veut pas toujours dire, réciter ou chanter l'office comme les moines. Il allègue quelques faits historiques (p. 112) pour illustrer cette assertion. Il critique aussi les méthodes appliquées par un grand nombre de savants. Selon lui, l'examen des textes mêmes est le premier critère, plus important que les données de l'histoire ecclésiastique ou culturelle. Le livre « Consuetudines Cartusiae » (1127) est le point

de départ de la reconstruction du Responsorial primitif. En ce temps-là, en 1127, l'office cartusien était déjà tout-à-fait monastique. Mais il n'y a pas d'arguments solides attestant le caractère monacal de l'office primitif des premiers Chartreux. La phrase de Guigues, à la fin des « Consuetudines » : « a digniore parte, officio videlicet divino, sumentes exordium, in quo cum caeteris monachis multum, maxime in psalmodia regulari, concordēs inveniamur », n'exclut pas que Bruno et ses compagnons (deux chanoines de S. Ruf et un prêtre séculier) et après eux, pendant quelques années, leurs premiers confrères, aient prié l'office canonial. L'auteur pense qu'il faut examiner 45 offices de 12 leçons en usage avant 1127. On peut diviser ces 45 séries de répons en deux groupes. Dans 19 séries les rubriques indiquent qu'il s'agit de répons empruntés (*responsoria mutuata*). L'examen de ces répons donne les critères voulus pour entamer l'analyse des 26 autres séries, où les rubriques n'indiquent pas l'emprunt, et en découvrir la structure primitive, qui est canoniale (9 répons au lieu de 12 dans le Règle de S. Benoît).

Dans « Der Ursprung des Kartäuserresponsorials » (Dritter Abschnitt) l'auteur tâche de déterminer le lieu d'origine du Responsorial. Il y a 8 critères à manipuler. Pour cela il choisit quatre exemples (le répons « *Tenebrae* », les répons du temps après l'Épiphanie, le répons « *Factum est autem cum baptizaretur* » et les répons du *Triduum sacrum*). Il conclut que les racines du Responsorial cartusien se trouvent en Provence et que les us liturgiques de Lyon ont exercé sur lui une influence indirecte (p. 164).

Dans le « Vierter Abschnitt » de la deuxième partie l'auteur livre les conclusions de ses recherches concernant le Responsorial chartreux. Il parle d'abord du Responsorial même. Au commencement de l'Ordre, l'antiphonaire avait une structure canoniale. Progressivement cet office ou ces coutumes liturgiques ont été changés, entre 1084 et 1127. Par élimination, il suppose que le Responsorial canonial primitif a été composé par Bruno, ou plutôt par son collaborateur et premier successeur Landuin, entre 1090 et 1100. L'adaptation de ce Responsorial primitif à la Règle de S. Benoît s'est effectuée entre 1100 et 1106 par le quatrième prieur Johannes. Enfin dans une excursion (*Guigo und der Prolog zum Antiphonar*) l'auteur explique qu'il n'y a pas d'antinomie entre ses conclusions et la préface de l'antiphonaire.

L'étude de H. Becker, qui exige du lecteur intéressé une attention soutenue, est solidement documentée. On doit lire toutes les notes et consulter constamment les listes à la fin du livre, au risque de perdre le raisonnement et le progrès des idées. On peut, l'auteur l'avoue lui-même, discuter aussi le titre. L'exposé ne se limite pas aux problèmes du Responsorial, il traite de beaucoup d'autres problèmes de la liturgie cartusienne primitive et de son premier développement. L'étude est aussi très utile pour ceux qui s'intéressent aux situations liturgiques des onzième et douzième siècles : les liturgies des nouveaux Ordres religieux avec leurs tendances centralisantes, le rapport entre

les liturgies locales et leur influence sur la liturgie dite romaine, et la liturgie d'un Ordre religieux en plein épanouissement.

C. L. CAALS, O. Praem.

PAUL VIAL, *Le Maître du Curé d'Ars : Charles Balley (1751-1817)*. (Coll. : « Figures d'hier et d'aujourd'hui ».) Paris, Beauchesne, 1970. In-8° (16 cm), 155 [-4] p., pl., couv. ill.

M. VIAL, professeur aux facultés catholiques de Lyon, avait déjà attiré l'attention, en 1959, sur le p. Charles BALLEY. Reprenant et complétant l'article de l'*Ami du clergé* qu'il avait consacré à ce religieux, l'A. nous donne aujourd'hui, malgré la pénurie des sources, un excellent livre sur ce génovéfain dont le Curé d'Ars disait : « J'ai connu de belles âmes, mais je n'en ai pas connu de plus belles »...

Nous suivons Charles Balley, seizième et dernier enfant d'une famille assez aisée de la bourgeoisie lyonnaise, dans son milieu familial (à noter qu'un de ses oncles et un de ses frères l'avaient précédé chez les génovéfains, qu'un de ses frères fut chartreux, et deux de ses sœurs annonciades), dans sa congrégation (il y entre précisément à l'époque de la Commission des réguliers), où il exerce, aussitôt prêtre ou presque, les fonctions de maître des novices. Bientôt après, il est pourvu de la cure de Choue (Loir-et-Cher). Chanoine régulier (et ce trait n'est pas propre aux seuls génovéfains), il veut assurer la dignité du culte; il s'occupe aussi de l'instruction de ses paroissiens. Vient la Révolution : serment restrictif, opposition à son successeur constitutionnel : il finit par rentrer à Lyon, où il va exercer dans la clandestinité, sous le contrôle de Linsolas. Après la tourmente, en 1803, il est nommé à la cure d'Ecully. C'est là, de 1806 ou 1807, à sa mort en 1817, qu'il aura pour élève Jean-Marie Vianney.

Au-delà de la carrière de M. Balley, l'A. nous indique bien des choses intéressantes : le redressement des génovéfains sous l'action du p. Guillaume de Gély; le climat janséniste et rigoriste lyonnais, qui semble avoir particulièrement fleuri au prieuré génovéfain de Saint-Irénée de cette ville; la vie mortifiée et pénitente de M. Balley, qui reste d'une fermeté intransigeante envers ses novices. On retrouve les mêmes qualités chez M. Balley, prieur-curé de Choue, puis curé d'Ecully. Avec J.-M. Vianney, il aura d'autres élèves dans son école presbytérale. Mais il semble que ce soit avec ce précieux élève, celui qu'il a eu le plus longtemps à ses côtés, d'abord comme élève, puis comme vicaire, qu'il ait le plus donné sa mesure.

Deux critiques mineures, si l'A. nous les permet.

La première, aurait été d'essayer de suivre son influence sur ses anciens novices génovéfains de Lyon. Que sont-ils devenus? En particulier, comment ont-ils réagi pendant la Révolution?